VENISE-EN-QUÉBEC

Trousse des nouveaux résidents

Bienvenue à Venise-en-Québec !

L’hôtel de ville est situé au 237, 16e Avenue Ouest

Téléphone : 450 346-4260, poste 5601

Courriel : information@venise-en-quebec.ca

Site web : veniseenquebec.ca

Suivez l’actualité sur notre page Facebook !

Cette trousse présente les informations importantes qui concernent la vie citoyenne.

Introduction

Avec un territoire de 20,3 km2, une population de 1 923 habitants permanents et environ 3 000 résidents saisonniers, Venise-en-Québec compte sur un vaste espace naturel aux abords du lac Champlain et des paysages incontournables.

L'embellissement et la mise en valeur des espaces publics, la diversification d'activités touristiques, la proposition d'une foule d'activités culturelles et récréotouristiques attrayantes parlent de l'avenir prospère de notre Municipalité. Venise-en-Québec c'est surtout la fierté, la jovialité et la détermination de tous à créer une municipalité dynamique.

Généralités

- **Notre Gentilé** : Venisienne et Venisien
- **Visiteurs estimés en saison estivale** : 50 000
- **Visiteurs estimés en saison hivernale** : 20 000
- Pôle touristique de la **MRC du Haut-Richelieu**
- **Région administrative** : Montérégie

Confirmation de vos coordonnées

Pour compléter nos dossiers, nous avons besoins de vos coordonnées suite à l'acquisition de votre nouvelle résidence :

- **Prénom(s), Nom(s) :**
- **Adresse de correspondance :**
- **No de téléphone principal :**
- **Courriel :**

Merci d'envoyer ces informations à : accueil@venise-en-quebec.ca

Ou en personne au bureau de l'hôtel de ville.

Vous êtes propriétaire de chien(s) ou chat(s) ?

Dans l'affirmative, selon la règlementation municipale, le nombre d'animaux permis par unité d'habitation est de 3 chiens et 3 chats. Cela dit, vous êtes tenues de communiquer avec l'organisme PROANIMA afin de procédez à l'enregistrement de vos animaux. Le tarif pour la licence de chien est de 15$ par an et est valide du 1er janvier au 31 décembre. Le renouvellement annuel doit être effectué avant le 1er janvier de l'année suivante. L'animal garde la même médaille tout au long de sa vie. La licence de chat est gratuite.

PROANIMA : proanima.com

1 833-445-2525

Versements de taxes et séances du Conseil

4 VERSEMENTS DE TAXES

C’est en début d'année que les propriétaires inscrits au rôle d’évaluation reçoivent leur compte de taxes municipales. Chaque contribuable a la responsabilité de s’assurer d’avoir bien reçu son compte de taxes municipales.

Vous pouvez effectuer vos paiements au comptoir de perception de l’hôtel de ville durant les heures d’ouverture. Par la poste : vous expédiez vos coupons de remise et vos chèques postdatés pour les 4 versements de taxes, à l’ordre de la Municipalité de Venise-en-Québec, à l’adresse suivante :

237, 16e Avenue Ouest, Venise-en-Québec, J0J 2K0

- **Les paiements se font en mars, mai, juillet et septembre.**
- 450 346-4260, poste 5603
- taxation@venise-en-quebec.ca

CALENDRIER DES SÉANCES

- Les séances ordinaires du conseil municipal ont lieu le premier lundi du mois à 19 h au Centre culturel, situé au 239, 16e Avenue Ouest.
- Les séances sont publiques; tous les citoyens peuvent donc y assister et même s’exprimer pendant la période de questions.

Modes de paiements acceptés

Vous pouvez payer votre compte au comptoir ou au guichet de votre institution financière, il est important de choisir *factures* ou *taxes* selon le compte à acquitter. Vous trouverez deux fournisseurs, soit :

- Municipalité de Venise-en-Québec : Factures diverse (QC)
- Municipalité de Venise-en-Québec : Taxes (QC)

Au comptoir de l'hôtel de ville, nous acceptons les chèques libellés à *Municipalité de Venise-en-Québec,* les paiements **Interac** et en **argent comptant.**

Demande de permis et urbanisme

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (CCU)

- **Pour présenter une demande au comité, vous devez la déposer AVANT LE TROISIÈME VENDREDI DU MOIS.** Une demande doit contenir les documents suivants : les plans, l'estimation des coûts des matériaux, la description des matériaux (la couleur) et le certificat d'implantation.

- Les demandes traitées par le CCU concernent les dérogations mineures (aux règlements de zonage ou de lotissement), les demandes étant liées à l'application du règlement en vigueur sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.) et les demandes relatives à un usage conditionnel.

- Les réunions du comité sont planifiées de manière à être coordonnées avec les séances du conseil municipal et ainsi remettre dès que possible une réponse aux requérants sur leur dossier respectif, qu'elle soit favorable ou défavorable. Par la suite, les permis conséquents aux demandes sont délivrés.

VOUS AVEZ BESOIN D'UN PERMIS POUR :

- Installer une piscine
- Abattre un arbre
- Travaux extérieurs
- Construction d'un garage, d'une remise
- Travaux en bordure du lac, stabilisation de la rive
- Informez-vous auprès de l'inspecteur municipal avant d'entreprendre un projet de construction / rénovation !
- 450 346-4260, poste 5610
- inspection@venise-en-quebec.ca
- Consultez la section URBANISME du site web municipal, vous y trouverez les formulaires relatifs aux demandes de permis.

Compteur d’eau, arrosage et fauchage

COMPTEUR D’EAU

- Chaque résidence située sur le territoire de Venise-en-Québec est munie d’un compteur d’eau.
- Pour une nouvelle construction, ce dernier vous sera vendu à l’émission de votre permis de construction.
- Annuellement, chaque résidence à un consommation de 300 m2. Le dépassement de la limite de consommation sera taxé selon le taux de tarification en vigueur.
- La lecture des compteurs d’eau se fait une fois par année.

ARROSAGE

L’arrosage par asperseur amovible ou par boyau poreux des pelouses, haies, arbres, arbustes ou autres végétaux est permis uniquement de 20 h à 23 h les jours suivants, lorsqu’il ne pleut pas :

- Le lundi, le mercredi et le vendredi pour l’occupant d’un bâtiment dont l’adresse est un chiffre pair ;
- Le mardi, le jeudi et le samedi pour l’occupant d’un bâtiment dont l’adresse est un chiffre impair.

FAUCHAGE

- Fauchage de la pelouse sur un terrain résidentiel : l’herbe ne doit pas dépasser 20 cm (8 pouces).
- Sur un terrain vacant, le fauchage doit se faire minimalement une fois par mois.

Interdiction d’abattre des arbres sans permis et de faire des feux à ciel ouvert

PERMIS POUR L’ABATTAGES D’ARBRES

Les abattages d’arbres du domaine privé qui sont effectués sans permis, souvent par simple méconnaissance de cette obligation, seront sévèrement sanctionnés. Pour un arbre coupé illégalement, l’amende minimale est de 2 500 $ plus 500 $ par arbre coupé, en plus des frais de cour. Vous devrez également remplacer chaque arbre abattu. Donc, le geste est simple, lorsque que vous songez à abattre un arbre, veuillez au préalable demander un permis à l’inspecteur municipal.

FEUX À CIEL OUVERT

Il est interdit de faire des feux à ciel ouvert. Vous pouvez faire des feux dans des foyers extérieurs munis d’une cheminée ou d’un part étincelle.

Collectes sélectives et l’écocentre

COMPO HAUT-RICHELIEU

- Compo Haut-Richelieu inc. est une société d’économie mixte responsable de gérer les matières résiduelles sur le territoire de la MRC du Haut-Richelieu.
- À Venise-en-Québec, le recyclage, le compostage et les déchets sont ramassés le lundi et vos bacs doivent être mis au bord de la rue avant 7 heures. Les gros rebus sont ramassés une fois par mois aux dates indiquées au calendrier des collectes.

Pour plus d’information, suivez ce lien : veniseenquebec.ca/services/environnement/collectes-et-matieres-residuelles

GUIDES ET INFORMATIONS UTILES

- **Bac vert** : C’est votre propriété, vous pouvez en acheter une à la quincaillerie de votre choix.
- **Bac bleu** pour le recyclage : Veuillez en faire la demande à l’écocentre.
- **Bac brun** pour le composte : Veuillez en faire la demande à l’écocentre.

Compo Haut-Richelieu : 450 347-0299

compo.qc.ca

Communication

QUOI DE NEUF ?

- Le Quoi de neuf est l'infolettre diffusée mensuellement. C'est l'outil de communication qui résume les plus récentes nouvelles du conseil municipal, les informations pratiques, les nombreuses activités et qui fait la promotion du territoire et de la vie à Venise-en-Québec.
- L'infolettre est distribuée aux portes et il est possible de lire la version numérique sur le site web municipal au www.veniseenquebec.ca

PANNEAU ÉLECTRONIQUE

- Situé à l'entrée de la Municipalité, le panneau électronique vous informe des événements importants qui se déroulent mensuellement.
- Les avis importants sont toujours affichés pour informer rapidement le plus gens possible.

Portail citoyen

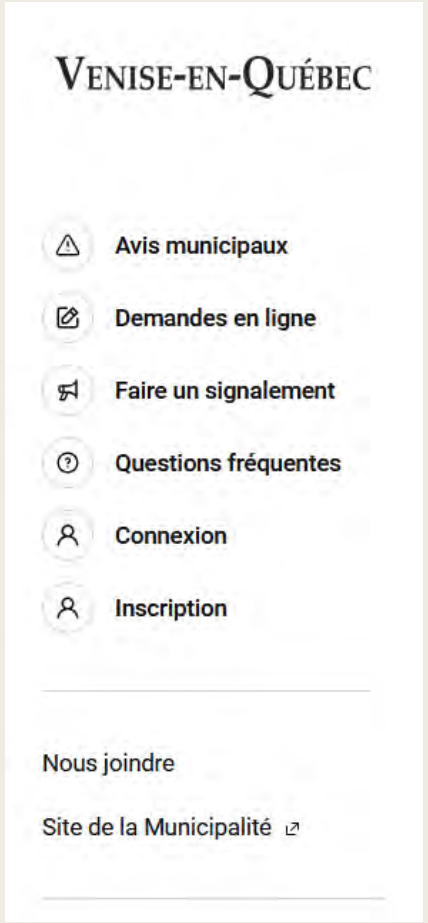

- Inscrivez-vous au portail citoyen de Venise-en-Québec qui permet d'accéder rapidement et tout temps à de l'information, **de recevoir des avis urgents** et bien plus encore.
- Vous avez le choix de recevoir les avis urgents par message texte (SMS), par courriel ou par l'automate d'appel (ligne téléphonique fixe).

- Créez votre compte sur le portail en vous rendant à cette adresse :

- citoyen.veniseenquebec.ca

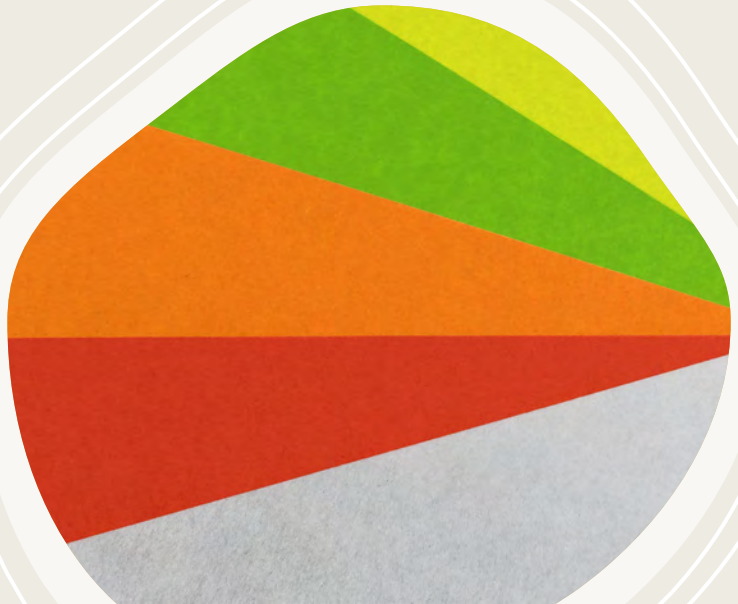

Inscriptions aux loisirs

Pour procéder à une inscription en ligne, vous devez obligatoirement avoir une adresse courriel valide.

Inscription en ligne amilia

1. Rendez vous sur le site Internet municipal sous l'onglet Loisirs et tourisme et cliquez sur l'hyperlien pour accéder à la plateforme Amilia.
2. À l'aide de votre courriel, ouvrez un compte dans le logiciel Amilia.
3. Amilia vous enverra un courriel de confirmation. Veuillez confirmer le courriel en cliquant sur le lien envoyé avant de poursuivre.
4. Suivez les instructions pour compléter l'inscription en ligne et payez par carte de crédit.
5. Les cours disponibles selon la session sont diffusés dans le Quoi de neuf, sur le site web et sur la page Facebook de la municipalité.
6. La boutique de la Municipalité de Venise-en-Québec est disponible en suivant ce lien : amilia.com/store/fr/municipalite-de-venise-en-quebec/shop/programs

Votre bibliothèque municipale

La bibliothèque est située à l'arrière du centre culturel au 239, 16e Avenue Ouest.

L'abonnement est gratuit pour les citoyens. Suivez ce lien : reseaubibliomonteregie.qc.ca/fr/abonnement-aux-services-de-la-bibliotheque

HORAIRE	Mardi	Mercredi	Jeudi	Samedi
	10 h à 13 h			9 h à midi
		13 h à 16 h		
			16 h à 19 h	

450 346-4260, poste 5640
bibliotheque@venise-en-quebec.ca

Tourisme Venise-en-Québec

BUREAU D'INFORMATION TOURISTIQUE

- Situé à côté du Quai municipal et de la Marina, le bureau d'accueil touristique est le point de référence pour faire un survol des nombreux attraits de la région.
- Il est ouvert de juin à septembre et vous pouvez parler avec un agent au 450 244-5400.

ORGANISME SPÉCIALISÉ EN TOURISME ET ÉVÉNEMENTS

- **Tourisme Venise-en-Québec Lac Champlain se veut une source d'information sur les intérêts de notre grande région.**
- Notre rôle est de travailler au développement touristique de Venise-en-Québec en réalisant des événements et des attraits qui créent des retombées économiques dans la communauté. À cet effet notre organisation s'investit dans des projets à caractère sportif, culturel, de divertissement et agroalimentaire.
- Responsable de la gestion d'un bureau d'information touristique qui est saisonnier, nous mettons en valeur notre histoire qui est singulière. La Baie de Venise-en-Québec où se retrouve la municipalité s'intègre dans la Baie Missisquoi qui fait partie de la réserve naturelle du même nom.

tourismeveniseenquebec.com

Marché public, galerie d’art, centre culturel, chalets

Marché public

Le Vénitien

La Galerie du Lac

Centre culturel de

Venise-en-Québec

Chalet Rosaire-Daigle

Chalet Robert-Aumont

Chalet de la Nature

Parcs et espaces verts

- Parc Jameson
- Quai municipal
- Parc de la culture
- Sentier de la nature et centre d’interprétation du ruisseau Mc-Fee
- Base de plein air Jacques-Gagné
- Parc Robert-Aumont

Infrastructures sportives

- Terrains de pickleball
- Jeux d’eau
- Circuit actif
- Circuit trek-fit
- Table de ping-pong
- Circuit pumptrack
- Terrains de pétanque
- Surface de dek hockey
- Jeux pour enfants
- Terrain de tennis
- Terrain de basketball
- Terrain de balle-molle
- Pistes de ski de fond
- Patinoire sur le lac
- Pistes de fatbike
- Sentier de la nature
- Terrain de Golf
- Circuits cyclables

Ressources communautaires

ASSISTO

C’est un répertoire interactif qui permet d’identifier et de positionner sur une carte les ressources des secteurs communautaire, scolaire, municipal, politique, de la santé et des services sociaux et de l’économie sociale.

assisto.ca

Coopérative de Santé

Lac Champlain

450 244-5350

Centre d’entraide

D’Henryville

450 299-1117

Club de l’âge d’or de Venise-en-Québec

fadoq.ca/reseau/a-propos/clubs-fadoq

VENISE-EN-QUÉBEC

Téléphone : 450 346-4260

information@venise-en-quebec.ca

veniseenquebec.ca